



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 juillet 2009

PLACE DU DONJON - RECONQUÊTE DES
ESPACES PUBLICS DE LA PLACE DU DONJON
ET DE SES ABORDS - ATTRIBUTION ET
APPROBATION DU CONTRAT DE MAÎTRISE
D'OEUVRE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 10 juillet 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés avant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGÉ
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

AMERU

**PLACE DU DONJON - RECONQUÊTE DES ESPACES PUBLICS DE LA
PLACE DU DONJON ET DE SES ABORDS - ATTRIBUTION ET
APPROBATION DU CONTRAT DE MAÎTRISE D'OEUVRE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 27 janvier 2006, le Conseil municipal s'est engagé dans une procédure de concours de maîtrise d'oeuvre pour la reconquête des espaces publics de la Place du Donjon et de ses abords.

La ville de Niort s'est depuis engagée dans une dynamique de requalification globale de son centre-ville en agissant sur l'ensemble de ses composantes : l'habitat, le patrimoine, les espaces publics, les services de proximité, le développement économique et la mobilité.

Plusieurs opérations importantes d'aménagement sont en cours ou seront réalisées à court et moyen termes : aménagement de la place de la Brèche, requalification des espaces publics emblématiques avec piétonisation de l'axe commerçant principal (rues Ricard et V. Hugo), mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH RU) sur le centre ancien, ainsi que le projet d'aménagement de la place du Donjon et de ses abords.

Sur cette base, les négociations entre la maîtrise d'œuvre désignée lauréate et la maîtrise d'ouvrage ont donc pu être engagées en vue de l'élaboration du contrat de maîtrise d'œuvre.

Ce contrat de maîtrise d'œuvre négocié porte sur les points suivants :

Le montant des travaux est estimé à 3 400 000.00 € HT

La rémunération de la maîtrise d'œuvre est de 12.8 % soit 435 200.00 € HT, auquel il convient d'ajouter une mission complémentaire de coordination des concessionnaires de réseaux pour un montant forfaitaire de 6 500.00 € HT et une mission complémentaire de participation à 4 réunions de concertation et la production de deux vues perspectives pour un montant forfaitaire de 13 000.00 € HT.

Les travaux se dérouleront en deux phases :

- l'aménagement des abords des halles et des abords du Donjon, à partir de mi-2010 pour un montant de 1 545 000.00 € HT**
- l'aménagement de la place du Donjon et de la rue Léon Blum, à partir de début 2012 pour un montant de 1 855 000.00 € HT.**

Les dépenses seront imputées sur le Budget Principal 2009, Chapitre 82007020, Fonction 8241, Compte nature 2031.

Vu l'avis du jury de concours réuni le 8 septembre 2006, et suite à la réalisation d'un concours de maîtrise d'œuvre sur étude préliminaire pour la reconquête des espaces publics de la Place du Donjon et de ses abords et conformément aux articles 74 II et 25 du Code des Marchés Publics, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe mandatée par l'agence IN SITU et composée comme suit :

Atelier Yves LION	Architecte
L'agence HUTINET	Eclairagiste
Le bureau d'études E2CA	Bureau d'études techniques

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandatée par IN SITU pour un montant d'honoraires total de 454 700.00 € HT.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL